

NOBILIAIRE

D'Auvergne,

PAR

J.-B. BOUILLET,

CLERMONT-FERRAND,

Imprimerie de PEROL, rue Barbançon, 2.

1846.

De Cosnac.



D'argent, semé d'étoiles de sable ; au lion de même brochant, lampassé, armé et couronné de gueules

DE COSNAC, seigneurs de la Guesle, de Chariol et de Saint-Rémy, près de Vic-le-Comte et de Thiers.

La maison de Cosnac, qui est de très ancienne chevalerie, a pris son nom d'une terre située près de la ville de Brives, en bas Limousin.

Le monastère de Tulle en avait reçu les bienfaits dès l'an 924. Huit siècle d'ancienneté dans l'ordre de noblesse, l'avantage d'avoir fourni de nombreux capitaines à l'armée et des prélats à l'Eglise, entre autres, un évêque de Comminges, décoré de la pourpre romaine en 1378 ; deux évêques de Tulle en 1371 et 1376 ; un archevêque d'Aix, reçu chevalier de l'ordre du Saint

-Esprit en 1701 ; un évêque de Die en 1734 ; un évêque de Meaux, sacré en 1819, devenu archevêque de Sens en 1830, un grand nombre d'officiers supérieurs décorés de l'ordre de Saint-Louis ; des alliances avec les meilleurs familles du pays ; tels sont les avantages qui assurent à la maison de Cosnac un rang distingué parmi la noblesse du royaume.

Armand, marquis de Cosnac, devint possesseur des seigneuries de la Guesle et de Saint-Rémy par suite de son mariage contracté en 1648 avec Marie de Veilhan, fille unique de Rigaud de Veilhan et de Marie de Guesle. Sa descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Marie-Angélique de Cosnac, mariée le 25 mars 1697 avec Procopé-François d'Egmond, duc de Gueldre, de Juillers et de Berghes, prince du Saint-empire romain ; mais sa succession passa à ses cousins de la branche d'Espeyrut, qui firent foi-hommage au roi, à cause des terres de la Guesle et de Saint-Rémy, en 1669, 1723 et 1736, et le marquis de Cosnac s'en qualifiait baron à la fin du dernier siècle.

Une branche cadette de cette maison, celle des seigneurs de la Marque, à été aussi un instant représenté en Auvergne par suite de l'alliance d'Annet de Cosnac avec **Claude de Chambeuil** qui, devenue veuve, se remaria le 24 mars 1648 à Pierre de Dienne, seigneur de Chavagnac. Cette branche c'est fondue dans la précédente en 1715.